

# ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE

secrétariat général  
25 villa Picardie  
F-94430 Chennevières  
France

**CIRCULAIRE n° 125**  
**AVRIL 2000**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

L'assemblée générale annuelle de l'A.I.H. est convoquée le jeudi 4 mai 2000 à 19.30 au Kursaal de Besançon à l'occasion du 24<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier, suivi d'un vote de *quitus*, et prévisions budgétaires.
4. Rapport du bibliothécaire.
5. Élections de nouveaux membres associés.
6. Nominations éventuelles d'académiciens.
7. Élections et réélections éventuelles au Bureau.
8. Divers.

Mesdames et messieurs les académiciens qui ne sont pas en mesure d'assister à cette assemblée générale peuvent s'y faire représenter au moyen du « pouvoir » joint à cette circulaire. Ce bulletin, dûment rempli, doit être adresser à un académicien participant à l'A.G., ou bien en blanc au président ou au secrétaire général.

**Seuls les académiciens à jour de leur cotisation pourront prendre part au vote.**

Le repas annuel de l'A.I.H. sera servi à l'issue de cette assemblée générale dans un des salons du Kursaal à partir de 20.30. Ce banquet est ouvert aux académiciens, aux associés et leurs accompagnants. Les frais de participation s'élèvent à 250 francs français (par personne) à verser **avant le repas** entre les mains du secrétaire général, **en espèces et en francs français**. Le menu se trouve en fin de circulaire. Afin de procéder à une réservation définitive nous demandons instamment de retourner au Secrétariat général la fiche « participation au repas » le plus rapidement possible.

## RÉUNION DU BUREAU

Le bureau de l'A.I.H. se réunira, avec un ordre du jour semblable à celui de l'Assemblée générale, le mercredi 3 mai entre 12.15 et 14.00 en un lieu qui sera précisé la veille du jour dit.

Messieurs les conseillers qui seront dans l'impossibilité de participer à cette réunion doivent s'y faire représenter en utilisant le « pouvoir » joint à leur circulaire. Ce document est à envoyer ou remettre, dûment rempli, à un conseiller effectuant le déplacement ou, en blanc, au président.

## LE 24<sup>e</sup> CONGRÈS DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

Du mardi 2 mai au dimanche 7 mai 29 communications à thème héraldique, dont 11 dues à des membres de notre Académie, seront lues devant les congressistes.

## PERSONALIA

Notre confrère le dr Jozef Novák a quitté, le 5 septembre 1999, la présidence de la Société slovaque de généalogie et d'héraldique tout en restant membre du bureau de ladite Société. Son successeur est le prof. dr Leon Sokolovsky.

Notre confrère Auguste Vachon, héraut Saint-Laurent d'armes de l'Autorité héraldique du Canada, a pris sa retraite. A cette occasion il a été fait héraut Outaouais par le gouverneur général du Canada.

## BIBLIOGRAPHIE

Les chroniques « bibliographie » et « internet » seront développées à nouveau dans la circulaire n°126.

---

### MENU

#### apéritif

crémant du Jura brut et ses canapés

...

foie gras de canard à la gelée de xérès

filets de saint-pierre aux morilles

mousse de fruits de la passion à la vieille prune

cœur de filet de bœuf à la périgourdine et ses légumes

fromages de France

panaché de douceurs sur crème anglaise

#### vins

riesling 1998

château de Castets (bordeaux) 1997

eau minérale

...

moka

---

## PARTICIPATION AU REPAS

Madame, Mademoiselle, Monsieur <sup>(1)</sup> .....

participera au repas de l'A.I.H. du 4 mai 2000

accompagné de ..... personne(s)

(à retourner à : M. Popoff – 25 villa Picardie – F-94430 Chennevières par la poste ou par fax : + 33 1 47 03 75 29 – ou courriel/e-mail : [michel.popoff@bnf.fr](mailto:michel.popoff@bnf.fr) {bureau} / [mpopoff@club-internet.fr](mailto:mpopoff@club-internet.fr) {domicile})

✂.....

## ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### POUVOIR D'UN ACADEMICIEN

Je soussigné(e), ..... académicien (à jour de ma cotisation)

donne tous pouvoirs à ....., académicien

de me représenter lors des votes de l'Assemblée générale du 4 mai 2000 à Besançon.

(Écrire « *bon pour pouvoir* » et signer)

A ..... le ..... 2000